

Petite question

Par **Clara P**, le **11/01/2017** à **22:20**

Bonsoir à tous. Je voulais vous demander à quel moment dans nos études pouvons nous choisir le secteur que nous voulons dans le droit ? Et aussi savoir si il y a une section de criminologie à Nancy ?

Par **Xdrv**, le **12/01/2017** à **10:25**

Bonjour Clara,

En première et deuxième année de licence il y a des matières optionnelles parmi lesquelles il faut faire un choix, ce qui correspond déjà à un début de spécialisation.

Ensuite, pour moi, le début de la spécialisation même se fait en L3 où on doit choisir un "parcours" : droit des affaires, droit judiciaire, droit public, et autres selon les universités.

Pour ce qui est de la section criminologie à Nancy, voici pour vous renseigner : http://fac-droit.univ-lorraine.fr/sites/fac-droit.univ-lorraine.fr/files/users/documents/du_criminologie_pub_pdf_standard_rev2016.pdf